

COMMISSION DE CIRCULATION  
REUNION DU 28 JUN 2013  
MAIRIE DE QUARTIERS OUEST

**Suites de la commission de circulation des quartiers Ouest 2012**

**I - QUARTIER EPEULE - TRICHON**

**I - 1 - Rue de l'Epeule**

Sécurité routière et aménagement en zone 30. Stationnement des véhicules de livraison. Signalisation des parkings

Le projet de zone 30 a été abandonné en raison des fortes contraintes qu'allaient apporter les travaux pour l'activité commerciale.

Difficultés de trouver un terrain d'entente avec les commerçants pour les zones de livraison mutualisées. Cependant les pots de plantation protégeant les AODP, les verbalisations électroniques de la PN, la nouvelle réglementation des terrasses, la pose prochaine des banderoles signalant les 3 parkings Colisée, Vandermeiren et Brézin devraient contribuer à assainir la situation de cette rue.

La fermeture durant le marché dominical du tronçon compris entre les rues de Brézin et des Arts a été pérennisée par un arrêté permanent et la pose de la signalisation par LMCU.

Les barrières de ville manœuvrées par les agents SES ont été remplacées par des barrières pivotantes.

↳ une nouvelle enseigne Triangle s'est implantée en lieu et place de Match. Ce commerce va ouvrir prochainement le dimanche matin, ce qui nécessite de prendre des dispositions pour organiser le stationnement des commerçants du marché de la rue de Brézin ainsi que pour protéger du stationnement anarchique la voie pompier située sur le côté du magasin.

**I - 2 - Rue des Arts**

Stationnement anarchique aux abords du marché aux puces du samedi matin

Demande de renforcement des marquages cyclistes

Conditions de stationnement aux abords du temple protestant

Présence régulière de la police municipale le samedi matin.

Des balisettes et potelets supplémentaires ont permis d'améliorer la protection des aménagements cyclables.

Les marquages d'interdiction de stationnement et d'emplacement GIC devant le Temple ont été réalisés, mais sont peu respectés.

↳ demande de contrôles de police

**I - 3 - Rue de la Providence**

Demande d'inversion du sens unique

Statu quo décidé en commission

**I - 4 - Rue Rémy Cogghe**

Sécurité de la traversée piétonnes devant le square Catteau

Demande de renforcement des marquages cyclistes

Les marquages ont été renforcés.

- ↳ il manque encore des balisettes et zébras côté habitations
- ↳ demande de modification du débouché du contre cyclable sur la rue R Cogghe, celui-ci étant souvent occupé par des véhicules en stationnement gênant
- ↳ la bande cyclable resterait rectiligne sur la chaussée dans rabattement vers la bordure de trottoir
- ↳ demande à LMCU de tester cette modification sur 4 débouchés identifiés avec le conseil de quartier: R. Cogghe/Arts, Trichon/Arts, Trichon/pl du Trichon, Mimerel/Grand Chemin

### **I – 5 – Place du Trichon**

Marquage de passages piétons suivant les cheminements piétons

Demande d'emplacement pour handicapés devant la pharmacie

Pose de balisettes sur les zébras rue d'Inkerman

Passage piéton réalisé. Balisettes posées rue Inkermann.

- ↳ emplacement GIC de la pharmacie non réalisé
- ↳ une nouvelle demande concerne le stationnement de véhicules devant la station V'Lille
  - ↳ renforcement de la signalisation
  - ↳ verbalisations par les services de police

### **I – 6 – Rue du Bois**

Délai de mise en place de la signalisation au sol

Demande de rappel du sens interdit devant la sortie du magasin Aldi

L'ensemble des demandes ont été satisfaites

### **I – 7 – Intersection des rues du Trichon et Miln**

Dégagement de la visibilité et difficultés de croisement à l'entrée de la rue Miln

Demande de suppression des zébras devant le n°58

Modifications réalisées

### **I – 8 – Rue d'Isly**

Demande de sens unique

Statu quo décidé en commission

### **I – 9 – Rue de Lille**

Point sur l'avancement des travaux d'aménagement. Modification de la zone de stationnement entre la rue Vauban et le boulevard de Cambrai.

Passage piétons aux abords du foyer pour enfants au n° 250

L'aménagement de la rue de Lille donne satisfaction.

- ↳ passage piéton devant l'association "La Sauvegarde" (n°250) non réalisé

### **I – 10 – Boulevards de Cambrai et Montesquieu**

Calendrier des travaux. Prise en compte entre des liaisons douces jusqu'au parc du Brondeloire.

Nouveau sujet de la présente commission.

## **II – QUARTIER DU FRESNOY - MACKELLERIE**

### **II – 1 – Rue d'Italie**

Conditions de circulation et de stationnement

Demande de potelets dans les carrefours et au niveau de la bouche d'incendie au n°26

Le refus des pompiers d'officialiser le stationnement bilatéral a été mal vécu par les riverains.

↳ LMCU a réalisé une nouvelle démarche, la position des pompiers semblant moins dure depuis quelques mois.

↳ si la situation se débloque, la clarification de la réglementation, le marquage des zones de stationnement permettront de dégager les carrefours et faciliteront les interventions des services de police sur les excès en tous genres (poubelles, multiples véhicules, etc.)

### II – 2 – Rue de Mouvaux

Sécurité à la sortie du parking de la résidence LMH

Demande de potelets complémentaires

Point sur la demande de dépose minute devant les commerces

Les marquages ont été réalisés et les potelets complémentaires posés.

↳ reste le stationnement anarchique sur le domaine privé à la sortie du parking de LMH

↳ expérience de dépose minute peu concluante, la règle n'étant guère respectée y compris par l'un des commerçants

Conditions de stationnement à nouveau abordées dans cette commission.

### II – 3 – Rue de l'Ouest

Point sur la modification de la réglementation du stationnement entre les rues de Mouvaux et du Fresnoy.

Demande de ralentisseurs

Le changement de stationnement, après quelques adaptations au niveau de la chicane, donne satisfaction.

Réaménagement de la voirie abordé plus loin.

### II – 4 – Rue Cuvier

Limitation de la vitesse à 30 km/h et instauration d'un stationnement bilatéral suite à la réunion de concertation du 18 janvier.

Demande de signalétique pour inciter les poids lourds à utiliser le boulevard Descat

Les mesures ont été mises en place.

↳ la taille des panneaux de 30 km/h a été augmentée

### II – 5 – Boulevard d'Armentières

Conditions de sécurité et de stationnement. Excès de vitesse. Demande d'allongement du temps de vert pour les piétons en traversée de l'avenue d'Alsace

Le marquage de la bande centrale a été réalisé.

La zone de livraison est également matérialisée.

### II – 6 – Rue Boucher de Perthes

Projet d'aménagement de sécurité aux abords de la future école Victor Hugo

Réglementation du stationnement entre les rues du Luxembourg et de la Mackellerie

Point sur le calendrier des travaux abordé plus loin.

↳ délai de modification des zones de stationnement entre Luxembourg et Mackellerie?

### II – 7 – Rue de Béthune

Demande d'étude de sens unique et de stationnement bilatéral

La largeur de chaussée de 6m70 et des trottoirs de 1m50 n'ont pas permis d'officialiser un stationnement bilatéral.

Une majorité de riverains est favorable à l'instauration du sens unique.

↳ il est décidé de reporter le marquage du contre cyclable étudié par LMCU, afin de ne pas relancer le débat sur les difficultés de stationnement dans cette voie

↳ les rues Boucher de Perthes et du Danemark qui encadrent la rue de Béthune, permettent les liaisons cyclistes dans les 2 sens entre les rues de la Mackellerie et du Luxembourg

↳ délai de mise en œuvre du sens unique ?

## II – 8 – Rue de la Mackellerie

Stationnement anarchique gênant la visibilité à l'intersection de la rue du Danemark

Contrôles de police.

## Commission de circulation des quartiers Ouest 2013

### I – QUARTIER DU FRESNOY - MACKELLERIE

#### I – 1 – Secteur de la rue de Mouvaux

Conditions de stationnement. Report du stationnement de la résidence LMH sur le domaine public.

La rue de Mouvaux n'autorise qu'un seul côté de stationnement, en raison de sa largeur de voirie et de son statut d'un axe d'entrée de ville qui supporte une circulation de l'ordre de 10 000 véhicules par jour et deux lignes de transport en commun n°21 et 27.

La cohabitation des riverains, des commerces ainsi que de la proximité de l'AFPA engendre une forte demande en stationnement.

Au fil des années, les potelets ont été installés pour protéger les cheminements piétons sur la majeure partie du linéaire de la rue de Mouvaux. D'autre part, LMCU a rénové la chaussée et renforcé les marquages en 2012.

Le report de stationnement de la résidence LMH sur le domaine public augmente encore la pression qui s'étend sur les rues adjacentes, en particulier la rue d'Italie où la situation est devenue insupportable. En effet nombre de résidents refuse de payer les 9 € et préfère la gratuité du domaine public.

↳ rencontre LMH pour connaître le taux d'occupation du parking et examiner les moyens d'en augmenter son usage

↳ possibilité aux riverains de louer une place de parking

↳ rencontre entre LMH, AFPA, Ville afin d'examiner la possibilité de mutualiser leurs parkings mitoyens

#### I – 2 – Rue d'Italie

Point sur les conditions de stationnement et sur la position du SDIS

Cette voie de desserte située entre les rues de Mouvaux et du Fresnoy, à forte densité d'habitations, connaît une pression importante du stationnement pratiqué sur la chaussée du côté pair et à cheval sur le trottoir côté impair. De plus, les difficultés de stationnement de la rue de Mouvaux se reportent dans la rue d'Italie.

Un sens unique a été instauré en 2006 depuis la rue de Mouvaux vers la rue du Fresnoy, suite au sondage favorable des riverains, afin de supprimer les conflits de véhicules lors des croisements.

Les dimensions de la voirie (chaussée de 6 m 50 et trottoirs de 1 m 70) n'ont pas permis jusqu'à présent d'officialiser un stationnement bilatéral, la largeur de chaussée de 4 m demandée par les pompiers ne pouvant être libérée.

↳ l'étude de stationnement bilatéral réalisée par les services de LMCU organise le stationnement sur chaussée du côté des numéros pairs, du stationnement mordant d'environ 20 cm sur le trottoir du côté , ce qui laisse 1m50 aux piétons et 3 m 40 de chaussée circulaire.

↳ LMCU a à nouveau sollicité le SDIS qui a finalement donné un avis favorable à ce projet

↳ en contre partie, le stationnement sera interdit aux intersections afin de faciliter la giration des véhicules de secours

↳ délai de mise en œuvre ?

↳ les services de police sont alertés sur les difficultés de stationnement qu'engendre une activité non déclarée de vente de voitures BMW dans la rue, à proximité du débouché de la rue Solférino

### I – 3 – Rue de Florence

Proposition de sens unique et d'officialisation du stationnement bilatéral.

Statut de zone 30. Demande d'emplacement GIC.

Cette petite voie de desserte située entre les rues Cuvier et de Rome présente une chaussée de 8m50 et des trottoirs de 1m70.

La densité d'habitat entraîne une pratique de stationnement des 2 côtés de la chaussée confortée par les élargissements de trottoirs aménagés à l'angle de la rue Cuvier.

↳ proposition d'officialisation du stationnement bilatéral qui laisse une largeur circulaire d'au moins 4m50

↳ demande d'un emplacement GIC rue de Florence, à l'angle de la rue de Rome

La rue Cuvier forme un virage au débouché de la rue de Florence et la visibilité y est particulièrement mauvaise.

↳ un sens unique de circulation de la rue Cuvier vers la rue de Rome permettrait de régler ce problème de sécurité routière, accompagné d'un double sens cycliste

↳ cependant les services de police émettent un avis défavorable pour ce projet de sens unique

### I – 4 – Rue de l'Ouest

Visibilité à la sortie du BTP CFA. Point sur l'évolution de la voirie à terme

Le stationnement a été basculé du côté impair entre la rue de Mouvaux et le n°35 afin de protéger le trottoir très étroit le long des habitations et créer une chicane qui permet de casser l'élan des véhicules en circulation.

La configuration de la voirie n'a pas permis d'effectuer ce changement jusqu'à la placette Isebaert et la direction du BTP CFA signale depuis longtemps le manque de visibilité à la sortie de cet établissement de formation.

↳ en accord avec les représentants du quartier, demande de mise en place d'une interdiction de stationnement sur 5m de manière à améliorer la visibilité tout en préservant la capacité de ce tronçon  
↳ un projet de construction d'immeubles au niveau de la place Isebaert prévoit le déplacement de la voie d'accès du BTP CFA vers l'axe de la rue du Fresnoy, ce qui améliorerait à la fois les conditions de visibilité et de manœuvre des poids lourds.

Dans le cadre du projet de requalification des espaces situés entre BTP CFA et la rue de Mouvaux, la Ville a demandé à la SEM Ville Renouvelée en charge du dossier de prendre en compte l'élargissement du profil de la rue de l'Ouest de manière à donner plus de confort aux cheminements piétons tout en facilitant le croisement des véhicules.

En effet actuellement le passage d'un poids lourds ne permet pas le croisement d'autres véhicules sans trouver un espace dégagé ou sans mordre sur le trottoir. De même la circulation des cyclistes est particulièrement inconfortable.

↳ profil actuel: trottoir 1m à 1m20 (côté habitations), chaussée 5m, stationnement 2m, trottoir espace vert 2m

↳ profil projeté: trottoir 2m20, chaussée 6m, stationnement + arbres 2m, trottoir nouvelle opération 2m80

Un projet de construction d'immeubles au niveau de la place Isebaert prévoit le déplacement de la voie d'accès du BTP CFA vers l'axe de la rue du Fresnoy, ce qui améliorerait à la fois les conditions de visibilité et de manœuvre des poids lourds.

L'intervention de la SEM s'arrête à la bordure du trottoir côté opération. Il conviendra donc de mettre dans les priorités de la programmation de voirie LMCU la reconstruction en zone 30 de la rue de l'Ouest en accompagnement des opérations de construction.

### **I – 5 – Rue du Luxembourg**

#### **Conditions de desserte des activités économiques. Excès de vitesse.**

Lors du réaménagement de cette voie en 1990, deux bandes de stationnement de 2m ont été réalisées afin de répondre à la forte pression du secteur. La chaussée présente une largeur de 5m et les trottoirs font environ 1m50.

Un sens unique pour les plus de 3t5 a été instauré à l'époque de la rue du Danemark vers la rue Boucher de Perthes pour éviter les difficultés de croisement des camions.

Cependant les manœuvres des camions pour accéder aux activités riveraines situées côté impair sont pénalisées par ce sens unique et force est de constater qu'il n'est pas rare de voir des camions remonter à contre sens la rue.

L'entreprise DOBIGIES, installée depuis 1872, emploie 10 salariés et occupe des bâtiments au n°95, en face au n°122 ainsi qu'à l'angle des rues Favreuil et Bourgelat. Ses activités de location de bennes, recyclage de matériaux et transformation de profilés métalliques entraîne de nombreux passages de poids lourds, y compris de semi-remorques.

Les véhicules longs sont dans l'impossibilité d'effectuer les livraisons dans le respect de la réglementation actuelle.

M. Dobigies demande soit des interdictions de stationnement devant les habitations voisines, soit une autorisation de double sens pour les activités de la rue. A noter qu'une inversion du sens unique poids lourds ne ferait de que reporter les problèmes du côté pair.

- ↳ proposition d'autoriser le double sens de circulation poids lourds pour les activités riveraines
- ↳ conservation du sens unique aux plus de 3t5 pour la circulation de transit (mesure concernant notamment le guidage GPS)

### **I – 6 – Rue Boucher de Perthes**

#### **Calendrier des travaux d'aménagement des abords de l'école Lucie Aubrac.**

Cette école primaire et maternelle d'une capacité d'environ 250 élèves a accueilli ses premiers élèves le 29 avril.

Description du projet d'aménagement de sécurité aux abords de ce nouvel établissement scolaire:

- mise en zone 30 entre la voie ferrée et la rue du Luxembourg par la création d'un plateau surélevé sur tout le carrefour Boucher de Perthes/Luxembourg, ainsi qu'une traversée piétonne surélevée au droit du futur corridor biologique ;
- élargissement du trottoir porté à 3 m le long de l'école ;
- dépose minute semi enclavé sur la longueur de 3 places côté école ;
- stationnement unilatéral du côté des habitations ;
- élargissements de trottoirs pour réduire les longueurs des traversées piétonnes ;
- potelets et barrières de protection des espaces piétons, les sorties de primaire et maternelle étant prévues sur un espace de dispersion intérieur ;

De l'autre côté de la voie ferrée, la Ville va entreprendre le prolongement du parc Brondeloire entre la rue des Arts et la rue du Grand Chemin.

Le trottoir du côté pair (côté école) sera élargi et protégé par des plantations. Le stationnement sera interdit rue des Arts au droit du parc.

Le trottoir sous le pont sera également élargi dans le cadre de cette opération et protégé par du mobilier urbain.

↳ le chantier LMCU a démarré le 26 juin de manière à ce que les travaux soit terminés avant la rentrée des élèves en septembre

↳ la Ville commencera ses travaux en septembre pour une durée de 12 mois

↳ le service assainissement de LMCU a programmé une intervention en chaussée en juin – juillet afin de réaliser l'entonnoir du futur ouvrage de recueil d'eaux pluviales

## **II - QUARTIER EPEULE - TRICHON**

### **II – 1 – Boulevards de Cambrai et Montesquieu**

#### **Point sur le projet d'aménagement et le calendrier des travaux.**

Le projet a été réalisé dans le cadre d'une démarche participative des habitants, sur la base des enjeux suivants :

- limitation des nuisances de la circulation automobile, notamment dans le cadre de l'ouverture de l'échangeur de la Voie Rapide Urbaine sur le territoire de Wasquehal en 2006
- sécurisation des déplacements des piétons et cyclistes,
- amélioration de la qualité et du confort des espaces publics,
- création d'une trame verte,

L'aménagement retenu pour cette route départementale (RD760) sera constitué de deux couloirs de circulation, d'un stationnement bilatéral, d'une piste cyclable bidirectionnelle, de trottoirs d'environ 2 m 50 ainsi que de bandes plantées en bordure de chaussée.

C'est le Conseil Général qui assure les études techniques, la procédure d'appel d'offres et la réalisation des travaux.

Le démarrage des travaux d'aménagement a pris des retards successifs en raison de contraintes administratives mais aussi des contraintes budgétaires, essentiellement de LMCU, liées à la conjoncture actuelle.

Un travail a été mené par les services du Conseil Général, de LMCU et de la Ville pour réduire le montant des travaux tout en respectant les enjeux de ce projet. L'objectif est d'éviter un report à une date indéterminée de ce projet et de viser un démarrage au cours du 2<sup>o</sup> semestre 2014, les modifications apportées ayant été présentées aux habitants notamment en réunion publique du 31 mai 2013.

↳ Présentation du projet modifié:

- profil en travers (largeurs de voirie, piste bidirectionnelle, etc. ) légèrement modifié suite aux rencontres avec Entre 2 Parcs: trottoir environ 2m50 y compris jardins de façades, piste cyclable 2m80, jardinière de transition 0m70, marche pied 0m70, stationnement 2m20, chaussée 6m, stationnement 2m20, trottoir environ 2m80 y compris jardins de façade (0m30 à 0m50)
- revêtements de chaussée (enrobés phoniques), stationnement, trottoirs (enrobés), piste cyclable (asphalte clouté à confirmer au cours d'une dernière réunion technique avec Entre 2 Parcs)
- bordures en pierres naturelles remplacées par des bordures béton grenailé ou à parement de pierre naturelle, excepté entre les zones de stationnement et la chaussée où les bordures seront classiques en béton
- frises le long des façades et des bordures en pavés béton à parement de pierre naturelle
- enrobés avec insertions de pierres naturelles des aires piétonnes remplacés par des enrobés brillants
- bordures des jardins de façades et de trottoirs en acier Corten
- enjeux fondamentaux renforcés:
  - apaisement de la circulation et sécurité routière: 4 plateaux surélevés (au lieu des 3 prévus)
  - déplacements vélo: une station V'Lille implantée en 2012, un abri sécurisé pour 28 vélos prévu en accompagnement de l'aménagement de la piste
- prise en compte de l'activité économique des 2 boulevards: réunion de présentation en mairie, rencontre sur place de la majorité des activités en 2012 et 2013, prise en compte des contraintes de fonctionnement et des pointes d'activité dans le déroulement du chantier
- maîtrise des dépenses publiques et réduction de la durée du chantier
- rénovation de l'éclairage public et plantations identiques au projet initial

↳ La société d'expertise comptable, propriétaire du bâtiment au n°1 bd de Cambrai rencontre régulièrement des difficultés d'accès au garage situé côté place de l'Octroi. M. Patou demande des marquages au sol, la pose de mobilier anti stationnement

↳ le parvis est en effet souvent occupé par des voitures gênant l'accès au garage

↳ les dimensions du parvis, la nécessité de laisser l'accès au garage ne permettent pas de régler le problème avec du mobilier urbain

↳ possibilité de renforcer la signalisation ?

↳ demande de contrôles de police

## II – 2 – Rue du Parc

Proposition de sens unique de la rue du Vivier vers la rue de l'Epeule.



Cette petite voie est en double sens de circulation entre la rue du Vivier et la rue du Lieutenant Castelain, en sens unique ensuite vers la rue de l'Epeule. Le stationnement est longitudinal du côté impair, en épi au droit de la place de l'Abreuvoir.

Avec une chaussée étroite de 4m, les croisements ne sont pas possibles et le débouché de la rue du Lieutenant Castelain, tout aussi étroite, pose également des difficultés, voire des risques d'accrochages.

- ↳ proposition d'étendre le sens unique à l'ensemble de la rue du Parc
- ↳ demande d'étude de double sens cyclable dans les 2 rues
- ↳ information des riverains

### **II – 3 – Rue du Trichon**

#### **Demande de limitation de tonnage**

#### **Mauvaise perception du débouché du contre sens cycliste sur la place du Trichon et non respect du Stop de la rue Rémy Cogghe.**

Une riveraine (n°78) signale les difficultés que rencontrent les poids lourds à la sortie de la rue du Trichon sur les rue des Arts.

Il arrive que des camions se trouvent bloqués dans le carrefour par les véhicules en stationnement autorisé et il faut sonner aux portes pour les faire déplacer.

- ↳ ce problème reste marginal, les camions avant d'arriver rue du Trichon devant d'abord emprunter soit la très étroite rue des Frabricants, soit l'angle formé par la rue Rémy Cogghe
- ↳ l'activité de récupération de métal de la rue Descarte qui pouvait générer des passages de camions ou camionnettes dans le secteur est à présent fermée

Le débouché de la bande cyclable à contre sens de la rue du Trichon est peu perceptible pour les automobilistes venant de la rue Rémy Cogghe, d'autant que leur attention se porte sur la circulation venant de la gauche. Un Stop a été installé rue Rémy Cogghe pour améliorer la sécurité des cyclistes, mais il est peu respecté.

- ↳ demande de modification du débouché du contre sens vélo conformément au point abordé plus haut sur le même problème rencontré rue Rémy Cogghe à l'angle de la rue des Arts
- ↳ demande de prolongement du marquage vélo
- ↳ LMCU prévoit d'ajouter une bavette annonçant le contre sens sous le Stop de la rue Rémy Cogghe
- ↳ demande de contrôles de police
- ↳ proposition d'inversion du sens unique du parking privé de la Sécurité Sociale

### **II – 4 – Rue du Brondeloire**

#### **Demande de limitation de tonnage.**

Les liaisons entre le quartier Fresnoy-Mackellerie et le quartier de l'Epeule sont limitées par la voie ferrée qui sépare ces 2 secteurs.

Le boulevard de la Limite et la rue de Mouvaux acceptent le passage de tout type de véhicules dans les 2 sens.

La liaison formée par les rues des Arts et Boucher de Perthes fonctionne bien du quartier de l'Epeule vers celui de la Mackellerie. Par contre dans l'autre sens, avec le sens interdit de la rue des Arts, la plupart des véhicules emprunte la rue du Brondeloire, puis la rue Heilmann, peu adaptées à la circulation des poids lourds, en particulier pour le transit.

Certains chauffeurs guidés par leur GPS se trouvent en difficulté aux angles de rues, notamment au débouché sur la rue de l'Epeule.

↳ proposition de limitation à 15 tonnes rue du Brondeloire, sauf desserte riveraine

## II – 5 – Rue de Soubise

Stationnement anarchique entre les rues de l'Industrie et de Lille. Demande de double sens cycliste.

Le tronçon de la rue de Soubise compris entre les rues de l'Industrie et de Lille est confronté à une forte pression de stationnement et à la présence très fréquente de voitures garées sur le trottoir.

Cette partie en sens unique présente une chaussée de 6m avec un stationnement unilatéral autorisé du côté pair. Le trottoir de ce côté est large d'au moins 3m50 et planté d'arbres. La résidence LMH possède un parking d'une quarantaine de places qui semble bien utilisé.

La largeur du trottoir côté impair varie de 2m50 à moins de 1m par endroits. Le stationnement anarchique à cheval ou complètement sur le trottoir empêche les cheminements piétons.

↳ les nombreux accès de garages, la très faible largeur du trottoir ne permettent pas d'envisager un dispositif efficace de bornes

↳ demande de verbalisations

↳ demande d'étude de double sens cyclable, ce qui pourrait contribuer à la dissuasion de stationnement anarchique

↳ demande d'étude de stationnement également entre Industrie et Arts suite à la demande d'un emplacement PMR

## II – 6 – Rue Cugnot

Condition d'accès des véhicules de ramassage des ordures ménagères.

Cette voie étroite est en sens unique du boulevard de la Limite, dont le terre plein central limite les possibilités de mouvements, vers la rue des Ogiers. La chaussée a une largeur de 6 m 50 et des trottoirs de 1m70.

L'habitat est dense et regroupe une soixantaine d'immeubles sur un linéaire de 150m.

Le stationnement, qui ne peut être officialisé en raison des faibles dimensions de la voirie, est pratiqué des deux côtés de la rue, tantôt sur la chaussée tantôt à cheval sur le trottoir, rendant difficile l'accès des véhicules de ramassage des ordures ménagères.

↳ proposition d'interdiction du stationnement à l'entrée de la rue, sur une distance qui sera déterminée par une étude de giration, pour faciliter l'accès des camions d'Esterra

## II – 7 – Allée des Tilleuls

Condition de sécurité aux abords de l'école Jules Verne

Cette petite voie privée Vilogia, bordée d'arbres et d'arbustes, longue de 100 m présente une chaussée de 5m avec des ralentisseurs aux extrémités, une zone de stationnement perpendiculaire le long de l'école et un stationnement longitudinal pratiqué du côté de l'immeuble d'habitation.

Un certain nombre de mesures ont été prises depuis 2004 suite à l'extension de l'école Jules Verne et son orientation vers cette allée:

- instauration d'un sens unique de la rue Descartes vers la rue de la Perche
- Stop à son débouché sur la rue de Croix
- interdiction de stationner devant la sortie des élèves et devant l'accueil administratif

- respectivement marquage d'un passage piéton et pose de bornes
- statut de zone 30 puis d'aire piétonne, cependant les panneaux posés par Vilogia en sont restés à la zone 30
- la procédure de classement entamée par Vilogia et LMCU n'a toujours pas abouti

La condamnation des garages et parkings de Vilogia n'a fait qu'amplifier la pression de stationnement sur le domaine public, en particulier dans l'allée des Tilleuls.

Le trottoir côté école est très étroit voire inexistant.

↳ la réglementation a évolué depuis et les caractéristiques de cette voie correspondent au statut de zone de rencontre: "Les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. La circulation des cyclistes est autorisée dans les 2 sens"

↳ le sens unique actuel dans le prolongement de ceux des rues Salomon de Caus et de la Perche peut entraîner une petite circulation de transit

↳ proposition d'inversion du sens unique pour réduire au maximum la circulation dans l'allée (à condition du respect de la signalisation et de contrôles de police)

### **Sujet complémentaire: rue de l'Alouette**

#### **Nuisances de circulation liées au passage des bus de transports en commun**

Les riverains se plaignent des tremblements dans leurs habitations à chaque passage de bus. Actuellement 2 lignes de bus empruntent cette voie, ce qui entraîne environ 150 bus par jour d'après les estimations des habitants.

La chaussée s'est effectivement dégradée ces dernières années malgré les interventions d'entretien des services LMCU.

↳ la SEM Ville Renouvelée pilote le dossier d'étude des aménagements des espaces publics sur le secteur, notamment rues de l'Alouette, de l'Alma et l'îlot Gare

↳ la rue de l'Alouette est concernée par un projet de reconstruction de la voirie et d'aménagement en zone 30

↳ ces travaux sont prévus en 2014

↳ demande à LMCU service Transports et à Transpole de limiter la vitesse de passage des bus